

SOURCES DE LUMIÈRE #2

VOTRE MAGAZINE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Alpes Provence Verdon*



SOURCES DE VIE(S)

Allos

4

GRAND ANGLE

Sentiers

14

SOURCES DE CULTURE

Les Musées

20



Edito

Voici déjà la deuxième édition de notre magazine intercommunal.

Vos nombreux retours et encouragements nous réjouissent et nous poussent à améliorer encore cette publication, véritable lien entre nos communes et les habitants de nos vallées.

Dans ce numéro, c'est Allos qui est mis à l'honneur. Commune la plus au nord de notre territoire, aux influences alpines prononcées, elle joue un rôle important au sein de notre intercommunalité par la dynamique touristique qu'elle impulse, notamment via ses activités saisonnières, mais aussi par le poumon économique qu'elle représente sur tout le Haut Verdon.

Au fil des pages, vous découvrirez également l'importante mission d'entretien des sentiers de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) dont la CCAPV à la charge.

Enfin Valentina, prend la main et la plume sur deux pages dédiées au regard de la jeunesse sur notre territoire, en nous présentant l'activité d'apiculteur. Je profite ici de l'occasion de la remercier mais également de lancer un appel à tous les jeunes qui souhaiteraient devenir rédacteur en chef de notre magazine le temps d'une édition. Nous n'attendons que vous.

Souhaitant que cette publication nourrisse votre curiosité, je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine estival, dont le numéro suivant est désormais programmé pour la rentrée prochaine.

Maurice LAUGIER, Président de la CCAPV
Maire de Saint-Benoît

MENTIONS LÉGALES RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Maurice Laugier

ÉDITEUR

Communauté de Communes Alpes Provence
Verdon *Sources de Lumières*
97, Zone Artisanale les Iscles, BP 2
04170 Saint André les Alpes

RÉDACTION & CONCEPTION GRAPHIQUE

Service Communication

TIRAGE

5200 exemplaires

IMPRESSION

Imprimerie de Haute Provence, ZI Les Iscles,
04700 La Brillane

ISSN

3037-5010

FRÉQUENCE DE PUBLICATION

Bimestriel

DROITS D'AUTEUR

Tous droits réservés, CCAPV

DÉPÔT LÉGAL

Premier semestre 2025

CRÉDITS PHOTOS

Couverture : Allos par Mathieu Simoulin,
Verdon Pictures

CCAPV / Verdon Pictures / Rémi Nigri /
Freepik / R.Palomba, Office de Tourisme
du Val d'Allos / Philippe Murtas / Emmanuel
Breteau

L'ENTENTE DU HAUT VERDON

L'esprit d'équipe en action



Le 24 mai, l'Entente du Haut Verdon affrontait Oraison en finale départementale de futsal.

Deux fois par semaine, la halle des sports intercommunale à Saint-André-les-Alpes vibre au rythme des entraînements de futsal de l'Entente Sportive du Haut Verdon. Ici, pas de saison creuse : la pratique se poursuit toute l'année, en salle, dans une ambiance où esprit d'équipe et dynamisme font loi.

Fondée il y a trois ans à Allos, l'Union Sportive du Haut Verdon s'est associée à l'A.S. Saint-André-les-Alpes Castellane, présidée par Jean-Pierre Prato. Cette alliance a donné naissance à l'Entente du Haut Verdon, une structure qui conjugue l'enthousiasme d'un jeune club et l'expérience d'une équipe bien ancrée, affiliée à la Fédération Française de Football.

Le projet repose sur une philosophie claire : allier performance et convivialité. « La mentalité prime avant tout », souligne Aurélien Gighlione, entraîneur, joueur et membre actif du club. « La bonne ambiance, c'est vraiment la base de tout. Si on gagne, c'est bien. Ce qui compte, c'est que du monde vienne nous encourager, qu'on s'amuse. »

Une vision partagée par les co-présidents Kilian Deharo et Christophe Arezki, engagés dans la structuration du club et dans la promotion du futsal, en particulier auprès des jeunes. Une discipline idéale pour le territoire de montagne : elle permet de jouer toute l'année, quelles que soient les conditions.

Avec 32 licenciés – dont deux U17 et un U18 qui évoluent déjà avec les adultes – l'Entente aligne aujourd'hui deux équipes : une première et une réserve. Leur progression cette saison reflète le sérieux du travail engagé... et l'énergie collective qui anime le groupe.

Ce samedi 24 mai à Castellane, les deux équipes étaient engagées en finales départementales face au MVR Futsal d'Oraison.

- Entente Haut Verdon 2 – MVR 2 : 4-5
- Entente Haut Verdon – MVR : 1-5

Malgré ces défaites, l'aventure est loin d'être un échec pour l'Entente du Haut Verdon. Deux équipes engagées en finale départementale en seulement trois ans, c'est une performance remarquable. Si les résultats n'ont pas été à la hauteur de leurs attentes, l'expérience, l'esprit d'équipe et la passion étaient bien présents. Et les supporters ont mis une ambiance de feu en tribune. Nul doute que l'expérience renforcera encore la détermination du club et que l'avenir s'annonce plus que jamais prometteur !



Allos,

Un village à l'heure du choix

À Allos, seules stations de ski du territoire, habitants et vacanciers partagent la même montagne. Ici, entre pistes enneigées l'hiver et pâturages verdoyants l'été, on voit défilier les saisons... et les questions. Neige incertaine, fréquentation en hausse, station en déficit, lac surfréquenté : l'avenir semble être une nouvelle fois à réinventer. Mais ce n'est pas la première fois que la commune se retrouve à la croisée des chemins. Et ici, pas question de subir : on choisit. Face aux défis climatiques et économiques, Allos amorce un virage vers un avenir plus diversifié, pensé avec et pour ceux qui y vivent.



© R.Palomba, Office de Tourisme du Val d'Allos

Le village d'Allos a toujours su faire parler de lui. En 1908 déjà, un certain Georges Clémenceau partait à dos de mulet vers le lac d'Allos. Il faut alors cinq heures pour faire l'aller-retour, sur un chemin accidenté. Deux journalistes manquent d'ailleurs de se rompre le cou en chutant de leur monture, effrayés par un chien. Faisant « le récit détaillé de l'excursion mémorable », un journal de l'époque affirmera un peu vite que « le lac merveilleux ne reverra pas de sitôt la glorieuse visite ». Le quotidien se trompait lourdement !

DES PAILLETES SUR LES PISTES

Aujourd'hui, le village accueille fêtes et animations tout au long de l'année. Voire quelques paillettes. En 2023, Keen'V chauffe les pistes à l'ouverture de la saison hivernale. En 2024, c'est Kendji Girac qui fait le show. Quant au lac, désormais bien plus facile d'accès, il attire les foules plus que jamais. Si la commune d'Allos ne manque pas d'atouts, ces derniers s'accompagnent aussi de défis à relever.

Comme l'explique Michel Lantelme, maire de la commune, le tourisme a des vertus, mais il ne faut pas perdre de vue le revers de la médaille : la rareté des terrains, et le coût des loyers et des constructions. « Aujourd'hui, les gens préfèrent se déplacer que payer des loyers importants dans la commune. Ils amènent leurs enfants vers les écoles de la vallée. L'éducation nationale a ses standards. Maintenir une

école en dessous de 20 gamins, c'est très compliqué. »

UN VIRAGE DÉMOCRATIQUE À HAUTE ALTITUDE

En ce mois de juin 2025, habitants et contribuables d'Allos sont appelés à s'exprimer lors d'une concertation citoyenne. L'objet du scrutin ? L'avenir de la commune d'Allos et le devenir du Ski Alpin sur le Seignus, devenu un gouffre financier. Trois scénarios sont proposés : maintenir la station en l'état avec une forte hausse d'impôts, la réduire à un domaine restreint, ou tout simplement y arrêter le ski alpin. Le coût du statu quo est clair : 1,1 million d'euros par an, soit presque toute la capacité d'investissement de la commune.

Je préfère que ce soient les Allossards qui choisissent leur destinée

Cette décision cruciale revient désormais à la commune d'Allos et au département. Jusqu'en 2023, la gestion du Seignus relevait d'un syndicat mixte regroupant le Département (55 %) et la communauté de communes Alpes Provence Verdon (45 %). Mais Allos a préféré reprendre la main. « Je préfère que ce soit les Allossards qui choisissent leur destinée », explique Michel Lantelme.



Michel Lantelme, maire d'Allos, est déterminé à laisser les Alossards choisir leur avenir.

En 2024, un syndicat mixte local, le SMSA, a été créé entre la commune (45 %) et le département (55 %). Cette reprise en gestion directe a permis d'établir un premier bilan implacable : 688 000 euros de déficit net pour une seule saison. « Cette année, un budget de 1,1 million est dédié à la régie du Seignus : ça veut dire qu'il capte 98 % du budget de la commune. » En d'autres termes, il devient impossible d'entretenir les infrastructures existantes, ou de lancer de nouveaux projets.

MÉMOIRE BLANCHE, DETTES NOIRES

À Allos, on connaît déjà le goût amer des saisons sans neige. Entre 1989 et 1991, trois hivers maigres ont suffi à plonger la commune dans une crise majeure. À cette époque, tout avait été misé sur l'or blanc : remontées mécaniques, parc de loisirs, infrastructures ambitieuses... mais sans flocons, plus rien ne tenait.

« On s'est retrouvés avec 200 millions d'anciens francs de dettes », se souvient le maire. La commune a mis vingt ans à s'en relever. Cette expérience a laissé des traces : prudence budgétaire, attention aux signaux faibles, refus de l'aveuglement.

« Ce que je veux éviter, c'est qu'on revive ça », tranche-t-il. D'où la volonté, aujourd'hui, d'associer la population aux décisions, et de poser les bases d'un modèle plus durable.

RÉINVENTER L'ÉTÉ

Car à Allos, l'avenir ne repose plus seulement sur la neige. La commune mise désormais sur une offre quatre saisons, en valorisant ses atouts naturels hors période hivernale. Panorama grandiose, sentiers de randonnée, pistes de VTT, balades à dos d'ânes... Ici, la montagne se vit aussi après la fonte des neiges ! Et les touristes ne s'y trompent pas : nombre d'entre eux viennent profiter d'un air pur et d'une fraîcheur bienvenue en période estivale.

Ils ne sont pas les seuls à fréquenter les alpages : en été, le pastoralisme demeure une tradition bien vivante. Et c'est

tant mieux ! « La montagne, sans transhumance, c'est de la broussaille », rappelle le maire. Préserver ce paysage vivant, c'est aussi soutenir ceux qui l'entretiennent. Pour éviter les tensions liées à la cohabitation entre bergers, touristes et vététistes, la commune a recruté deux médiateurs pastoraux. Leur mission : maintenir le dialogue, résoudre les petits conflits du quotidien, et permettre à tous de partager la montagne sans l'abîmer. Une application mobile, PastroRando (voir page 18), a également été créée en partenariat avec la CCAPV pour localiser les troupeaux et rappeler les bonnes pratiques.

UN COL ENTRE DEUX VALLÉES

Allos n'est pas qu'un village de montagne : c'est un carrefour naturel, au pied du col du même nom, qui relie la vallée du Verdon à celle de l'Ubaye. Chaque été, entre 700 et 800 véhicules empruntent cette route départementale spectaculaire pour rejoindre Barcelonnette. Mais fin 2023, un glissement de terrain a brutalement coupé cette liaison stratégique.

« On a bien cru qu'il allait rester fermé toute l'année », confie le maire. La route, sinueuse et exposée, n'a jamais été une autoroute. Trois entreprises sont désormais à pied d'œuvre, sous l'égide du Département, et la réouverture est prévue entre mi-juin et début juillet.

Au-delà du trafic touristique, cette coupure a eu des effets concrets sur le commerce, mais aussi sur les habitudes de vie. « Beaucoup d'habitants d'Allos ont l'habitude d'aller faire leurs courses à Barcelonnette. C'est une tradition. » Le Département et la chambre de commerce ont mis en place une aide aux commerces, à condition pour ceux-ci de justifier les pertes. « Il y a eu des mesures, c'est bien », reconnaît le maire. « Mais cela rappelle combien notre situation géographique nous rend dépendants de ces accès. »

LAC D'ALLOS : LE QUOTA COMME REMÈDE

Autre joyau du territoire : le lac d'Allos, plus grand lac naturel d'altitude d'Europe, niché à 2 250 mètres. Jadis difficile d'accès, il attire aujourd'hui des milliers de visiteurs chaque été. Cependant, cet engouement s'est mué en problème dès la fin du confinement. Avec l'essor d'un tourisme de nature souvent mal informé, la pression sur le site s'est accentuée : sentiers érodés, parkings saturés, nuisances nocturnes, incivilités dans un cœur de parc national.

Notre capital premier, c'est la nature

« On a même eu une rave-party au bord du lac », se souvient le maire. « Des gens montaient dormir là-haut, mettaient de la musique... Certains ignoraient totalement qu'ils étaient dans un espace protégé. »

Face à cette dérive, la commune, en accord avec le parc national du Mercantour, a mis en place une régulation ferme mais pragmatique. Un quota en temps réel : chaque matin, une équipe municipale compte les véhicules déjà présents, et adapte l'accès à la capacité restante. Une voiture descend ? Une autre peut monter. Simple. Efficace.

En 2023, la jauge a été abaissée à 120 places. Et contre toute attente, ce choix a amélioré l'expérience pour tous : moins de foule, moins de tensions... et une bonne saison pour le refuge du lac, qui bénéficie désormais de places réservées pour ses clients.

« C'est devenu plus fluide, plus agréable. Et pour une fois, réguler ne signifie pas restreindre, mais améliorer », note le maire. L'équilibre entre préservation et accueil a trouvé sa formule. Et si les débuts ont suscité quelques résistances – « C'est la nature, j'y ai toujours eu accès ! », protestaient certains habitués – le message a fini par passer.

« On a expliqué que chaque euro récolté était réinvesti dans le site : sentiers, route, chalet... », précise l' élu. « Notre capital premier, c'est la nature. Si on veut le faire durer, il faut le préserver. »

DE NOUVEAUX SENTIERS À TRACER

À Allos, on ne se résigne pas : on avance. Le village dessine son avenir pas à pas, projet après projet. « Il y a le parc de loisirs l'été, qu'on doit conforter, parce qu'il a maintenant une trentaine d'années, et qu'il est nécessaire de le redynamiser un petit peu. » Et un sentier pour le relier au cœur de la station, ainsi qu'une halle des sports. Une infrastructure pour les scolaires et les habitants, mais pas seulement : « Ce sera plus sportif et après-ski », précise Michel Lantelme. Un théâtre de verdure est aussi en étude – preuve qu'ici, les idées ne manquent pas, et les ambitions non plus.

Chaque nouvel aménagement répond à une même exigence : rendre le territoire vivant toute l'année, qu'il neige ou non. « Une année sans neige ne doit plus être

pénalisante », insiste le maire. Diversifier pour durer, anticiper plutôt que réparer : tel est le cap.

Et surtout, proposer des équipements utiles aux habitants à l'année, pas seulement aux touristes de passage. Car à Allos, l'avenir se construit avec ceux qui restent quand les saisons tournent.

UN TERRITOIRE VIVANT, DESSINÉ PAR CEUX QUI L'HABITENT

Le changement climatique a rebattu les cartes : la montagne ne peut plus répondre aux attentes sur lesquelles reposait le modèle du ski alpin. Et ce seul pilier ne suffit plus à faire vivre un territoire. En lançant une concertation citoyenne sur son avenir en ce mois de juin 2025, la commune ne cherche pas à déléguer une décision difficile, mais à faire un choix lucide, ensemble. Une manière d'assumer, de partager et de tracer une voie locale, à hauteur d'homme.

Ce qui se joue ici dépasse le sort d'un domaine skiable. C'est un modèle de gouvernance montagnarde qui s'esquisse, où l'avenir se discute et se décide sur place, par ceux qui y vivent.

Allos ne veut pas être un village figé. C'est un territoire qui bouge, qui interroge, qui choisit. Et, peut-être, un exemple à suivre. ●

Le Seignus

Comment a été évalué le transfert de compétence ?

À la demande de la Commune d'Allos, la compétence « gestion et exploitation du domaine skiable du Seignus » lui a été restituée. Dans ce cas de figure, le transfert de compétence entre commune et intercommunalité doit faire l'objet d'une évaluation de charges, traduite ensuite dans les attributions de compensations versées chaque année par la CCAPV à la commune d'Allos.

Dans cette situation, c'est la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), composée d'un élu de chaque commune, qui est chargée d'évaluer les coûts et d'établir à cet effet un rapport. Ce rapport est ensuite notifié au Président de la Communauté de Communes et à chaque maire. Ce rapport doit en effet être approuvé ensuite par les conseils municipaux des communes de la CCAPV, à la majorité qualifiée, soit 2/3 des communes représentant plus de la moitié de la population (ou inversement) dans les 3 mois suivant la remise du rapport.

Cadrée précisément par le Code Général des Impôts, l'évaluation des charges transférées est établie d'après leur coût réel dans les budgets communaux ou intercommunaux lors de l'exercice précédant le transfert de compétences ou d'après leur coût réel dans les comptes administratifs des exercices précédents ce transfert. Dans ce dernier cas, la période de référence est déterminée par la CLECT. Enfin, le coût des dépenses transférées est réduit, le cas échéant, des ressources afférentes à ces charges.

Concernant le transfert de la compétence gestion du domaine skiable du Seignus de la CCAPV à la Commune d'Allos, et du fait que cette compétence soit exercée par un syndicat auquel la compétence a été transférée puis mutualisée avec le Département, seuls les éléments financiers figurant aux budgets et comptes administratifs de la CCAPV ont pu être pris en compte par la CLECT, à savoir :

- Les contributions de fonctionnement versées par la CCAPV au syndicat ;
- Les contributions d'investissement versées par la CCAPV au syndicat ;
- Les recettes de fonctionnement de la taxe sur les remontées mécaniques liée aux domaines skiables ;
- Les charges financières et le capital de la dette inscrits au budget de la CCAPV et liés aux financements d'équipements réalisés sur les domaines skiables.

À chaque fois que les charges ou recettes n'étaient pas clairement et précisément identifiées entre Le Seignus et La Foux, il s'est avéré nécessaire d'appliquer une clé de répartition cohérente entre les deux domaines.

Forum de l'Emploi

Une édition riche en opportunités

La version estivale du Forum de l'Emploi se tenait à Castellane, le 26 mars dernier. Cet événement organisé par la CCAPV en partenariat avec France Travail et la Mission Locale s'affirme comme un rendez-vous incontournable pour les travailleurs saisonniers. Mais gare aux idées reçues : il était aussi possible d'y dénicher des offres d'emploi longue durée !



Il y a comme un petit air de printemps lorsque le Forum de l'Emploi ouvre ses portes en ce mercredi matin. Avec plus de 20 recruteurs venus proposer une centaine d'offres d'emploi, dont certaines ajoutées à la dernière minute, l'effervescence règne dans la salle des fêtes de Castellane, mise à disposition par la commune.

Les premiers candidats découvrent les différents pôles : hôtellerie/restauration, tourisme, commerce et services. Pour certains, très jeunes, il s'agit de décrocher un premier emploi ou un job étudiant pour l'été. D'autres, en revanche, sont en quête d'une opportunité pour un emploi stable.

La bonne idée pour mettre toutes les chances de son côté, c'est d'arriver tôt. Une évidence ? Pas si sûr ! « Aujourd'hui, le marché de l'emploi a changé. On ne se lève plus pour arriver dès 9 heures et se présenter, » explique un recruteur. « Nous, on est patient, on attend », ajoute-t-il, sans se départir de sa bonne humeur.

Le fait d'arriver de bon matin permet effectivement de rencontrer les employeurs rapidement, dans une ambiance encore assez calme, propice aux échanges. Et cela peut aller très vite : « Je crois que j'ai déjà trouvé la perle rare ! », se réjouit l'un d'eux, alors qu'il n'est pas 10 heures.

Au fil de la matinée, l'atmosphère se fait de plus en plus animée. Plus de 180 candidats arpentent des allées,

et les entretiens s'enchaînent dans une ambiance dynamique. Et parfois, les échanges donnent lieu à de petits miracles. C'est notamment le cas d'un chef d'entreprise qui a pu rencontrer un candidat dont le CV avait retenu son attention... mais qui demeurait injoignable à cause d'une coquille dans son numéro de téléphone !

Afin d'éviter ce type de mésaventure, il est fûté de se rapprocher de France Travail. Petit arrêt à leur stand pour recueillir quelques pistes : « On a une offre de services très variée et qui permet vraiment de bien préparer son CV et sa lettre de motivation, de bien se préparer à son entretien. » La prestation à ne pas manquer avant le forum de l'emploi ? « *Valoriser son image professionnelle*, un atelier qui permet d'apprendre à se connaître pour bien « se vendre » aux recruteurs. »

Le bilan de la matinée est excellent, surtout pour les acteurs de l'hôtellerie et du tourisme, qui en ressortent particulièrement satisfaits. Au stand du camping Castillon de Provence, l'enthousiasme est palpable : « C'était qualitatif, on n'a pas vu passer la matinée ! ». L'établissement fait partie d'un groupe habitué aux voies de recrutement classiques : « On recrute via Indeed et les offres sont postées sur le site du groupe pour lequel on travaille. On voit vraiment la différence. Ce qui est intéressant [sur le forum], c'est que ça permet de rencontrer des gens de la région.

C'est ce qu'on cherchait : des gens d'ici, qui connaissent les alentours, qui puissent renseigner les clients. »

C'est un réseau, c'est bien de venir échanger

Ce bilan très satisfaisant pour les professionnels du secteur de Castellane est plus nuancé pour les recruteurs d'Annot et du Haut Verdon. Malgré un nombre de candidatures souvent inférieur à leurs attentes, ils prennent les choses avec philosophie. Car au-delà du recrutement, le forum présente un réel intérêt : « C'est un réseau, c'est bien de venir pour rencontrer d'autres personnes, échanger, et se faire connaître aussi », souligne ainsi ce restaurateur du Val d'Allos.

Le principal défi pour ces recruteurs ? La mobilité, un obstacle récurrent sur le territoire. En effet, pour certains candidats, il est difficile d'envisager de travailler loin de chez eux, voire de se déplacer pour assister au forum. Plusieurs solutions sont déjà à l'étude pour remédier à ce problème, comme la mise en place de visioconférences pour faciliter les échanges à distance, ou l'organisation d'un forum supplémentaire sur le secteur Annot/Entrevaux pour aller à la rencontre des acteurs sur l'ensemble du territoire.

Pour l'heure, rendez-vous est déjà pris pour l'automne prochain, à Saint-André-les-Alpes ! ●

MAÎTRISE DES DÉPENSES, DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT, SANS AUCUNE AUGMENTATION D'IMPÔT

Le budget de la CCAPV décrypté

Parler de budget, ce n'est pas toujours ce qui fait rêver. C'est sérieux, parfois technique, souvent perçu comme opaque. Et pourtant, derrière les lignes comptables de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, il y a des choix concrets, des priorités claires, et surtout une gestion qui casse pas mal d'idées reçues. L'argent public serait-il donc dépensé inconsidérément, et les effectifs en constante augmentation ? En réalité, les chiffres racontent une autre histoire : celle d'une intercommunalité qui a su maîtriser ses dépenses, renforcer ses capacités d'investissement, et soutenir à la fois les grands projets et les petites communes. Bref, le budget, c'est du concret. Alors, plutôt que de s'en méfier, pourquoi ne pas y jeter un œil vous-même ? On vous montre !

Une gestion rigoureuse qui porte ses fruits

Entre 2019 et 2024, les dépenses de fonctionnement de la CCAPV sont restées stables. En 2019, elles s'élevaient à 14 219 632 € ; en 2024, elles sont quasiment identiques : 14 207 359 €. Une gestion maîtrisée, sans dérapage.

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement ont, elles, nettement augmenté. Et cela, sans augmenter une seule fois les taux des impôts locaux depuis le début du mandat.

Grâce à cette dynamique, la capacité d'autofinancement brute de la CCAPV – autrement dit, l'argent disponible pour financer les investissements (construction, rénovation, équipements) sans emprunter – a plus que triplé. Elle est passée de 769 952 € en 2019 à 2 640 170 € en 2024. Cela permet de lancer de grands projets, comme la construction des halles des sports, sans dépendre systématiquement du crédit.

Autre point fort : l'endettement. En 2019, il aurait fallu 8 ans et 6 mois à la CCAPV pour rembourser ses emprunts si elle y consacrait toutes ses ressources. En 2024, ce chiffre tombe à 1 an et 10 mois. C'est bien en dessous de la moyenne nationale, qui est de 4 ans pour les intercommunalités.

Enfin, sur la question de l'égalité salariale, les chiffres sont également parlants. Alors que dans la fonction publique, le salaire moyen des femmes reste inférieur de 10,5 % à celui des hommes, la différence au sein de la CCAPV est quasi nulle : moins de 2 € d'écart entre le salaire brut moyen des femmes et celui des hommes, toutes catégories confondues et hors emplois fonctionnels. Une avancée rendue possible par un travail mené depuis plusieurs années.

Petites phrases, grandes erreurs : démêlons le vrai du faux !

1

Les effectifs de la CCAPV ne cessent de croître ? **FAUX**

Au 31 décembre 2019, la CCAPV comptait 139 agents dont 92 titulaires et 47 agents sous contrat.

Au 31 décembre 2024, la CCAPV compte 128 agents dont 81 titulaires, 46 agent sous contrat et 1 apprenti.

2

Les taux d'imposition de la CCAPV augmentent ? **FAUX**

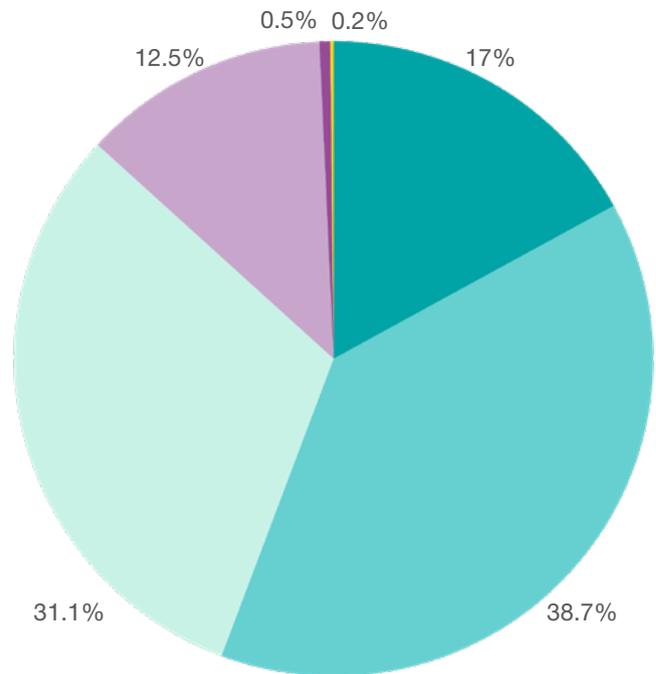
Depuis 2018, les taux de fiscalité décidés par la Communauté de Communes sur la Taxe d'habitation, le Foncier Bâti, le Foncier non-Bâti et la Cotisation Foncière des Entreprises, n'ont jamais été augmentés. La CCAPV est cependant née de la fusion de 5 intercommunalités qui avaient des taux initiaux très différents. Dans ces conditions, ceux-ci convergent chaque année, selon les secteurs et pendant une période de lissage de 12 ans, vers le taux moyen à rejoindre. De fait et durant cette période, dans certains secteurs les taux intercommunaux montent, tandis que dans d'autres ils descendent d'autant, mais cela sans aucun gain pour la CCAPV.

Budget 2025 : investir utile, répartir équitablement

Le premier poste de dépense reste celui des charges de personnel, qui s'élevaient à 5 993 903,50 €, soit 38,71 % des dépenses totales. C'est moins que la moyenne nationale des intercommunalités, qui tourne autour de 41,7 %.

Le deuxième poste concerne les reversements financiers, principalement destinés aux 41 communes du territoire. Ils représentent 4 809 802 €, soit 31,06 % des dépenses de fonctionnement.

	Budget prévisionnel 2025
Charges à caractère général	2 632 269,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	5 993 903,50 €
Atténuations de produits	4 809 802,00 €
Autres charges de gestion courante	1 938 740,65 €
Charges financières	84 056,00 €
Dotations aux provisions et charges exceptionnelles	25 500,00 €
	15 484 271,15 €



Des investissements concrets sur tout le territoire

En 2025, la CCAPV prévoit un budget principal d'investissement de 9 597 445 €. De quoi concrétiser de nombreux projets, tout en maintenant un fonctionnement équilibré et des priorités claires. En voici quelques exemples :

- Construction du siège de la CCAPV et d'une salle culturelle attenante à Saint-André-les-Alpes ;
- Aménagement des 7 déchetteries intercommunales ;
- Rénovation énergétique et sécurisation du bâtiment intercommunal de Beauvezer, qui accueille la Maison de Produits de Pays et plusieurs associations ;
- Création d'ateliers relais à Peyroules, Barrême et Allons pour faciliter l'installation d'artisans ;
- Espace ludique 4 saisons à Raterly ;
- Amélioration de la crèche intercommunale à Allos ;
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la construction de la halle des sports à Annot ;
- Installation d'instruments de mesure et de prévention des crues sur le Verdon ;
- Aides à la rénovation énergétique des logements privés et au maintien à domicile, via l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ;
- Réfection du toit du hangar de la déchetterie à Castellane ;
- Construction d'un terrain multisports à Colmars-les-Alpes, après ceux déjà réalisés à Clumanc, Saint-Pierre, Entrevaux et Thorame-Haute.

Ce budget 2025 n'est pas seulement équilibré : il est aussi ambitieux, concret, et pensé pour répondre aux besoins réels du territoire. ●

3

Toutes les aides de la CCAPV sont en faveur des plus grandes communes ? **FAUX**

Au début de mandat, le Président Maurice LAUGIER a souhaité créer deux dispositifs en faveur des « petites communes » : la dotation de solidarité communautaire versée chaque année, et les fonds de concours qui permettent de subventionner des projets d'investissement dans les petites communes. Sur la durée de ce mandat, cela représente une aide financière totale de plus de 1 000 000 €, versée par la CCAPV à ses « petites communes ».

Le futur siège de la CCAPV : Des fondations solides pour l'avenir du territoire

La CCAPV a posé la première pierre de son futur siège à Saint-André-les-Alpes. En plein cœur du village, tout près des commerces et des services publics, ce nouveau bâtiment marque une étape importante pour notre jeune territoire, né en 2017. Gros plan sur un projet qui allie modernité et respect de l'environnement, conçu pour être ouvert à tous les habitants !



UNE PREMIÈRE PIERRE SYMBOLIQUE

Le 6 mai dernier, un étrange chapiteau se dressait place de Verdun. Sous un ciel printanier, la CCAPV posait la première pierre — ou plutôt, clouait la première planche — de son futur siège. Maurice Laugier et Serge Prato étaient entourés de David Gehant, vice-président de la Région Sud, Eliane Bareille, présidente du conseil départemental et Dominique Ceaux, sous-préfet de l'arrondissement de Castellane. De nombreux élus municipaux ont également répondu présents pour cet événement symbolique fort pour le territoire.

« Qui aurait dit en 2017, il y a à peine 8 ans, alors même que chacun de nous tentait par tous les moyens de récuser la fusion de nos 5 intercos historiques, que nous construirions aujourd'hui une maison commune pour notre intercommunalité ? » a rappelé Maurice Laugier. Une « maison » qui concrétise une trajectoire commune fondée sur la solidarité et l'équité territoriale.

UN BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Le futur siège se composera de trois espaces distincts : les bureaux de la communauté de communes, un hall d'accueil, et une vaste salle multifonctionnelle. Celle-ci accueillera les conseils communautaires, les rencontres associatives et les animations culturelles, telles que les spectacles du Théâtre Durance.

Imaginé par le cabinet Apache Architectes, le projet s'intègre parfaitement dans le village, sur une parcelle auparavant occupée par un parc, dont les plus beaux arbres ont été soigneusement préservés.

« On est sur un projet qui est bas carbone », a expliqué Hervé Meyer, architecte au sein de l'agence, avant de détailler les innovations qui font de ce projet un chantier exemplaire.

UNE CONSTRUCTION ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

Le bâtiment se distingue tout d'abord par l'utilisation du Bois des Alpes, issu des filières locales, avec notamment une charpente en bois visible dans la salle multifonctionnelle. « L'idée est de mettre en scène le matériau, et de rendre les lieux chaleureux et agréables », explique l'architecte.

Le futur siège aura également une particularité rare pour une administration : il sera dépourvu de climatisation traditionnelle. Pour assurer un confort optimal, les concepteurs misent sur des solutions naturelles : isolation renforcée, inertie des cloisons en briques de terre crue, ouverture des fenêtres la nuit, vitrages intelligents et brassage d'air via une cuve de récupération des eaux de pluie pour humidifier l'air brassé mécaniquement dans la salle multifonctionnelle.

Une autre innovation réside dans l'utilisation de menuiseries à triple vitrage de type parietodynamique, composées de trois parois, qui préchauffent l'air en hiver. Le bâtiment sera également raccordé au réseau de chaufferie biomasse et équipé de panneaux solaires, pour un bilan carbone aussi neutre que possible.

SOBRIÉTÉ ARCHITECTURALE ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Ce projet va bien au-delà de ses fonctions pratiques : il illustre la volonté des élus communautaires d'incarner, à travers lui, les enjeux environnementaux du territoire. L'approche choisie repose sur la sobriété foncière et énergétique, la gestion de l'eau, le traitement des biodéchets, ainsi que l'optimisation du confort thermique et de la luminosité naturelle. L'utilisation de matériaux biosourcés est au cœur de ce principe constructif, chaque choix étant fait pour refléter l'engagement écologique du territoire.

« Au cours de la construction de ce projet innovant, des élèves seront accueillis pour faire de ce chantier une école des techniques nouvelles, mais aussi de la transformation des métiers. Cela permettra de faire découvrir la richesse et l'évolution des métiers de l'artisanat et de la construction, car ici se construit le siège de notre territoire, mais aussi une vitrine de ce que nous sommes en mesure de faire pour l'avenir de notre planète et de nos générations futures », souligne Maurice Laugier.

UNE GESTION FINANCIÈRE RESPONSABLE

Le financement du projet, dont le coût total s'élève à 3,5 millions d'euros repose en grande partie sur des soutiens publics : 350 000 € du département, 660 000 € de la Région et 700 000 € de l'État.

« Nous nous sommes engagés à ce que ce projet soit neutre sur les finances intercommunales et ce sera le cas », rappelle Maurice Laugier. En effet, l'autofinancement sera peu ou prou équivalent au loyer annuel actuellement versé pour les locaux existants, garantissant ainsi une gestion financière rigoureuse et équilibrée.

UN PROJET AU SERVICE DU CŒUR DE VILLAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le choix d'implanter ce siège en plein cœur du village s'inscrit dans le cadre du programme Petite Ville de Demain, visant à revitaliser les centres urbains tout en soutenant la création d'emplois locaux. Ce projet offre également une belle opportunité de repenser l'aménagement des espaces publics environnants, notamment en rééquilibrant les circulations entre véhicules, piétons et cyclistes. L'objectif est de transformer la place de Verdun en un véritable parc urbain, en créant une cohérence entre le bâtiment et son environnement.

L'intégration paysagère du futur siège repose sur la préservation d'un parc existant. L'implantation du bâtiment, judicieusement placée au nord de la parcelle, permet de préserver les arbres remarquables du site : tilleul au nord, cèdre et saule pleureur à l'ouest, ainsi qu'un rideau végétal au sud. De nouvelles plantations viendront enrichir cette végétalisation, contribuant à la réduction de l'échauffement du sol et à l'amélioration du confort thermique du bâtiment.

L'entrée principale sera marquée par un vaste parvis piéton, entièrement dédié aux piétons, sans circulation de véhicules, à l'exception d'un accès discret réservé aux livraisons. Ce parvis, partiellement couvert par une toiture végétalisée, s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement et de valorisation du cadre paysager.

RENFORCER LA MOBILITÉ DOUCE ET LA QUALITÉ DE VIE

En complément de ce parvis, plusieurs aménagements extérieurs soutiendront la mobilité douce et amélioreront la qualité de vie des usagers : un abri à vélos intégré à l'architecture du bâtiment, un potager partagé et un espace végétalisé ombragé au sud. Ces initiatives contribueront non seulement à la régulation thermique naturelle du bâtiment, mais aussi à la création d'un cadre de vie plus agréable pour tous.

De plus, la création de nouveaux cheminements piétons sécurisés et l'ajout de nouvelles plantations de tilleuls renforceront l'alignement végétal autour du site, encourageront la mobilité douce et amélioreront la qualité de l'espace public. ●

Pour tout savoir sur le futur siège, découvrez l'expo en ligne :



France Services et ses partenaires, au plus près des habitants

"Entreprendre ici, c'est possible"

Avec une antenne à Castellane, à Annot et à Saint-André-les-Alpes, et une antenne itinérante actuellement déployée dans 16 communes, la CCAPV tisse avec ses France Services un réseau de proximité essentiel amplement soutenu par l'État. Ici, tout le monde est le bienvenu : demandeur d'emploi, chef d'entreprise, retraité, jeune maman ou étudiant en quête d'une formation... Chacun peut trouver un accompagnement, un conseil, une écoute. Leur force ? Regrouper en un seul espace une diversité de services liés à l'emploi, la santé, la retraite, l'enfance, l'entreprise, le logement... Avec, toujours, des agents polyvalents pour orienter, informer et accompagner les démarches. Des partenaires extérieurs y tiennent régulièrement des permanences. Parmi eux, un acteur essentiel pour les porteurs de projets et futurs entrepreneurs du territoire : Initiative Alpes Provence. Membre d'Initiative France, ce réseau associatif finance des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.

ENTREPRENDRE SUR LA CCAPV : UNE DYNAMIQUE BIEN ANCRÉE

Sur le territoire de la CCAPV, la dynamique entrepreneuriale est bien réelle, comme en attestent les chiffres : 32 projets ont été financés sur notre territoire en 2024, contre 29 en 2023 et 16 en 2022. Une progression nette pour la deuxième année consécutive, preuve de l'attractivité et du potentiel local.

« La particularité, c'est qu'on a deux saisonnalités marquées sur deux secteurs géographiques bien distincts, et au milieu des activités qui sont là à l'année » explique Marie Pelestor, chargée d'affaires Initiative Alpes Provence. « On a plutôt un accroissement d'activité à cette période printanière sur Castellane, avec un peu de reprises, des commerces qui se vendent avant la saison, parce que c'est là que ça a du sens. Et inversement, sur la période automnale, en haut, sur le Val d'Allos. »

INITIATIVE ALPES PROVENCE : DONNER UN COUP DE POUCE À CEUX QUI OSENT

Le réseau Initiative Alpes Provence intervient sur les départements des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Marie Pelestor est référente pour les territoires de Provence Alpes Agglomération et de la CCAPV. Elle intervient « dans le cadre du projet MPE – Mon Projet d'Entreprise », qui vise « à aider à la création, la reprise ou le développement d'une entreprise au travers, comme fil conducteur, d'un besoin financier ». Création, reprise, croissance : trois axes, pour accompagner les entreprises tout au long de leur vie.

Le dispositif repose sur un prêt d'honneur à taux zéro, complémentaire d'un prêt bancaire. « Quand on prête un euro, il faut qu'on récupère un euro. Ce que les gens nous remboursent, c'est ce qui nous permet de reprêter » explique-t-elle. Une sorte de cercle vertueux, au service de l'économie locale.

En 2024, 443 500 € de prêts d'honneur ont été accordés sur le territoire, générant près de 1,36 million d'euros de financements bancaires. Des montants significatifs, au service de 13 projets de création, 12 de reprise et 7 de développement ou transition, répartis sur 15 communes différentes.

ACCOMPAGNER, CONSEILLER, ENCOURAGER : DU SUR-MESURE POUR CHAQUE PORTEUR

Tous les 15 jours, Marie Pelestor assure une permanence dans les France Services du territoire. Mais le terrain fait aussi partie de son quotidien : « À midi, je suis allée à Clumanc faire un RDV chez la personne, parce que c'est une entreprise en activité, et on avait du mal à s'accorder sur un horaire ». D'autres jours, c'est une véritable tournée : « Il y a 15 jours, je ne suis pas venue ici physiquement, mais je suis allée en entreprise à Thorame, à Colmars et en redescendant, on s'est arrêtés à la nouvelle zone d'activités du Haut-Verdon pour voir un entrepreneur qu'on a accompagné ».

Sur le territoire, les projets concernent tous types de structures (autoentreprises, sociétés), de profils (jeunes, quadras, seniors), et de secteurs : 41% des projets concernent les cafés, hôtels et restaurants, mais l'artisanat, le commerce traditionnel et les services représentent près d'un projet sur deux. 9% relèvent de l'agriculture, un secteur en développement.

UN PROJET, UN SENS : L'ENTREPRENEURIAT COMME CHOIX DE VIE

Souvent, les porteurs de projets ne sont pas en reconversion radicale. « On a des cuisiniers qui reprennent des snacks, des skieurs qui reprennent des magasins de sport ... ».

C'est une recherche de sens personnel et professionnel

Des porteurs de projet qui vivent et entreprennent ici. Et le plus souvent, ils sont davantage en quête de sens : « Très souvent, la première justification, c'est : 'je ne veux plus de patron'. Mais au-delà de ça, c'est une recherche d'articulation personnelle d'agenda, de liberté, de sens professionnel et personnel. »

Et puis il y a ceux pour qui l'entrepreneuriat est une remobilisation : « Un créateur ou un repreneur d'entreprise, c'est quelqu'un qui était peut-être inscrit à France Travail, et qui retrouve une activité. C'est de l'économie pour le territoire, c'est de l'emploi. »

REPRENDRE UNE ENTREPRISE : UNE AUTRE MANIÈRE DE SE LANCER

Contrairement aux idées reçues, la reprise d'entreprise n'est pas réservée à ceux qui disposent de moyens importants. Certes, la notion d'apport personnel varie d'une banque à l'autre. Mais cela ne constitue pas forcément un frein : « Dans les faits, on accompagne et on finance des gens qui sont au RSA, qui sont inscrits à France Travail, et qui arrivent à lever des financements bancaires. Et une reprise, ce n'est pas forcément 150 000 euros ! Il faut chercher une reprise à son échelle ».

La reprise présente d'ailleurs des avantages : « On ne part pas de zéro. Il existe quelque chose. Le chiffre d'affaires potentiel est moins incertain. »

ET DEMAIN ? UNE OUVERTURE VERS LE MONDE AGRICOLE

Initiative Alpes Provence développe progressivement son action vers les projets agricoles. « On a un prêt dédié aux agriculteurs, en termes de montant et de durée » explique Marie Pelestor. Le secteur est encore en développement, mais prometteur.

Parmi les profils accompagnés, on retrouve « des éleveurs ovins, essentiellement. On est quand même beaucoup sur les brebis – laitières et viande ».

Au sein des France Services, les porteurs de projets trouvent un cadre, des conseils, et un appui concret pour créer, reprendre ou développer leur activité avec Initiative Alpes Provence. Parce qu'entreprendre ici, c'est vraiment possible. Et si vous étiez le prochain à vous lancer ? ●

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**ALPES
PROVENCE
VERDON**
Sources de lumière

**France
services**
itinérante



Nous passons CHEZ VOUS

de **9H00 À 12H00** — de **14H00 À 17H00**

Dates	Communes	
LUNDI 16 JUN 2025 MARDI 17 JUN 2025 MERCREDI 18 JUN 2025 JEUDI 19 JUN 2025	Ubraye Chaudon Norante Allos Sausses	Val de Chavagne Barrême Colmars Méailles
LUNDI 23 JUN 2025 MARDI 24 JUN 2025 MERCREDI 25 JUN 2025 JEUDI 26 JUN 2025	La Palud Clumanc Thorame-Haute St Pierre	Soleilhas Senez Allons Entrevaux
LUNDI 30 JUN 2025 MARDI 1 JUILLET 2025 MERCREDI 2 JUILLET 2025 JEUDI 3 JUILLET 2025	Ubraye Chaudon Norante Allos Sausses	Val de Chavagne Barrême Colmars Méailles
LUNDI 7 JUILLET 2027 MARDI 8 JUILLET 2025 MERCREDI 9 JUILLET 2025 JEUDI 10 JUILLET 2025	La Palud Clumanc Thorame-Haute St Pierre	Soleilhas Senez Allons Entrevaux
LUNDI 14 JUILLET 2025 MARDI 15 JUILLET 2025 MERCREDI 16 JUILLET 2025 JEUDI 17 JUILLET 2025	férié Chaudon Norante Barrême Allos Colmars Sausses Méailles	
LUNDI 21 JUILLET 2025 MARDI 22 JUILLET 2025 MERCREDI 23 JUILLET 2025 JEUDI 24 JUILLET 2025	La Palud Clumanc Thorame-Haute St Pierre	Soleilhas Senez Allons Entrevaux

MI-JUIN ET JUILLET 2025

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

POUR PLUS D'INFORMATIONS
france.services@ccapv.fr
06.70.27.59.52



À PIED, EN COURANT OU EN VÉLO

Une odyssée sur les sentiers de la CCAPV

Vous les croisez souvent. Parfois même, vous les empruntez sans y penser. Mais connaissez-vous vraiment les nombreux sentiers qui sillonnent la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon ? Enfilez vos chaussures, et attrapez votre sac à dos : nous partons ensemble à la (re)découverte de l'un des atouts majeurs de notre territoire !



© Remi Nigri

Dans les coulisses de vos sentiers préférés

Petite balade familiale ou circuit sportif à l'assaut de nos sommets : lorsque vous vous engagez sur un sentier balisé, vous empruntez un parcours inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR). Derrière cet acronyme un peu technique se cache un dispositif essentiel, qui a pour mission de recenser, aménager et promouvoir les sentiers de randonnées. Le rôle du PDIPR est de préserver et sauvegarder le patrimoine des chemins ruraux et de garantir la pérennité des itinéraires. Il contribue aussi à valoriser les sites naturels et les paysages du département.

Concrètement : **la CCAPV assure et porte l'entretien de ces sentiers** et bénéficie à ce titre d'un accompagnement financier notable du département. Chaque année, la communauté de communes investit ainsi près de 150 000 € (dépenses directes et mobilisation des agents) pour que les 1750 km de sentier du territoire soient sûrs, bien balisés et agréables à parcourir.

Les sentiers de randonnée relevant du Plan départemental des itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR) sont balisés selon leur type : en **jaune** pour les circuits de petite randonnée (PR), en **blanc et rouge** pour les sentiers de grande randonnée (GR) et en **jaune et rouge** pour les GR de pays.

Le saviez-vous ? L'entretien des sentiers est optimisé par le découpage du territoire en 5 secteurs : Nord, Est, Centre, Ouest et Sud. Un référent-sentier est désigné par chaque commune, et un référent secteur coordonne à l'échelle locale les priorités et arbitrages de travaux à mener.

Voici qu'au détour du chemin, vous arrivez à hauteur d'une passerelle. En cas de dommage, ce type d'ouvrage demande une expertise particulière. C'est donc le Département qui prend en charge la coordination du projet : il étudie la faisabilité, planifie et réalise les travaux. La CCAPV, de son côté, finance alors la moitié du coût.

Mémo : les passerelles sont conçues spécifiquement pour les piétons et les vélos – elles ne sont pas adaptées au passage des voitures !

À petites foulées sur les chemins du Verdon

Sur les mêmes sentiers, d'autres usagers passent sans bâtons ni sac à dos... mais en baskets. Chaussures bien lacées, foulée souple et souffle rythmé : ce sont les traileurs. Le trail – la course à pied en pleine nature – fait de plus en plus d'adeptes. Certains viennent y chercher l'intensité de l'effort, d'autres simplement une nouvelle façon d'explorer les paysages, à leur propre tempo.

Née de l'envie de quitter le bitume pour retrouver le contact

brut avec les chemins, la pratique s'appuie sur le réseau de randonnée pour proposer des parcours plus techniques, plus engagés parfois – mais toujours ouverts à celles et ceux qui aiment bouger dehors. Et entre forêts, crêtes et vallées, le territoire de la CCAPV a tout pour plaire. Avec cette richesse naturelle, la communauté de communes a eu envie de proposer une vraie porte d'entrée à cette pratique. C'est ainsi qu'est né **l'Espace Trail «Des Sources aux Gorges du Verdon»**, un projet qui fait rimer sport, découverte et immersion.

Quatre ambiances, un même terrain de jeu

L'Espace Trail, ce sont plus de 300 km de parcours balisés, répartis sur quatre secteurs aux personnalités bien différentes :

- **Le Val d'Allos**, pour les amoureux de haute montagne, avec des sentiers qui dépassent les 2 000 mètres d'altitude ;
- **Le Haut Verdon**, tout en forêts et alpages, dans un esprit "moyenne montagne" ;
- **Le secteur du Roc**, aux airs de Provence, entre garrigue et belvédères ;
- **Le secteur des Grès**, plus forestier, au milieu des pins, des hêtres et des châtaigniers.

Chaque secteur propose plusieurs parcours, classés en quatre niveaux de difficulté : il y a de quoi s'initier sans pression ou repousser ses limites pour les plus aguerris. Dix-huit itinéraires au total, pour courir un peu, beaucoup, ou passionnément.

L'itinéraire Grand Verdon : l'expérience XXL

Envie de voir grand ? D'enchaîner les vallées et les sommets, sac léger sur le dos ? La CCAPV a conçu un tracé exceptionnel : **le Grand Verdon – Itinérance Trail**. Au programme : 170 km, 8 500 m de dénivelé positif et des paysages à couper le souffle. Le tout à parcourir d'une traite pour les plus sportifs, ou en plusieurs jours, en mode aventure.

Départ à La Palud-sur-Verdon, arrivée au col d'Allos. Le tracé n'est pas balisé, mais tous les outils sont disponibles en ligne, sur notre site (fichier GPX, roadbook, profil altimétrique...).

Une idée originale : Rail'n'Trail

Parmi les parcours proposés, l'un se distingue par son originalité : **Rail'n'Trail**. Le principe est simple : on part en Train des Pignes depuis **Annot** et on revient... en courant ! Une boucle de 23 km, 1 100 m de dénivelé, des paysages superbes et une touche de patrimoine insolite, avec le passage devant la pyramide de la Colle Saint-Michel, construite en 1890 pour le percement du tunnel ferroviaire entre la Vaire et le Verdon. Il ne reste qu'à enfilez vos baskets !

Pour bien s'orienter, des panneaux d'information ont été installés à **La Foux d'Allos, Allos, Villars-Colmars, Annot** et **Castellane**.

Et pour préparer votre sortie tranquillement depuis chez vous, vous trouverez les fiches descriptives de chaque parcours, les profils et cartes, les fichiers GPX et le roadbook complet du Grand Verdon sur notre site.



L'ESPACE TRAIL : QUI FINANCE ?

Opération financée dans le cadre du dispositif Espace Valléen :

- Coût global de l'opération : 18 674 € HT / 20 569 € TTC
- RÉGION SUD : 7 470 € (40 %)
- ÉTAT – FNADT : 5 602 € (30 %)
- CCAPV : 5 602 € (30 %)

À vélo, sur les sentiers ou les routes

Grimper à l'assaut d'un col, s'aventurer en forêt ou serpenter entre deux vallées... Le territoire de la CCAPV constitue un formidable terrain de jeu pour les amateurs de vélo. L'offre est aujourd'hui complète, aussi bien pour les adeptes du VTT que pour les passionnés de route, avec des parcours balisés, des équipements adaptés et une vraie volonté de valoriser la pratique.

Sur deux roues, chacun peut vivre sa propre aventure : sportive, contemplative ou simplement récréative.

Pour rouler en toute sérénité

Le territoire s'est doté d'un réseau d'équipements adaptés, pensé pour accompagner les cyclistes tout au long de leur parcours :

- **Dix stations de réparation et de gonflage**, réparties dans les villages de Tartonne, Senez, Rougon, Demandolx, Lambrousse, Saint-Benoît, Thorame-Basse, Thorame-Haute, La Rochette et Vergons ;
- **Deux bornes de recharge solaires autonomes pour VTT à assistance électrique**, installées à Peyroules et à Thorame-Haute (La Colle-Saint-Michel).

Ces installations renforcent la sécurité, l'autonomie et le confort des pratiquants sur l'ensemble du territoire.

Un site VTT d'envergure nationale

Plus de 750 km de sentiers, 54 parcours labellisés par la Fédération Française de Cyclisme : **le site VTT-FFC « Des Sources aux Gorges du Verdon »** est reconnu bien au-delà des frontières du territoire. Enduro, descente, randonnée ou balade familiale : il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

La TransVerdon : le fil d'une itinérance

Conçu par le Département, l'itinéraire balisé de **la TransVerdon relie le col d'Allos à Gréoux-les-Bains**. Sur plus de 260 km, le tracé traverse crêtes, forêts, plateaux et gorges, pour une immersion totale dans la montagne méditerranéenne. Deux tiers du parcours passent par la CCAPV, révélant toute la diversité de nos paysages.

Adapté à l'itinérance VTT, le parcours se réalise en plusieurs étapes, selon les envies et capacités de chacun. Topoguides, cartes, profils et fichiers GPX sont disponibles pour organiser son périple en toute autonomie.

Le Rallye TransVerdon 2025 : cinq étapes, un territoire

En 2025, le Rallye TransVerdon fêtera sa dixième édition. Co-financée par la CCAPV, l'épreuve sportive est comme toujours composée de cinq étapes, traversant une sélection des plus beaux sentiers du territoire, avec un passage exceptionnel dans les Alpes-Maritimes. Réputé pour la qualité de ses parcours et l'accueil réservé aux participants, le rallye attire un public international. Il met également en valeur les communes traversées et génère des retombées économiques appréciables.

Nos communes traversées par le **Rallye TransVerdon, du 29 juin au 4 juillet** : Allons, Angles, Annot, Beauvezer, Braux, Castellet-les-Sausses, Colmars-les-Alpes, Entrevaux, Saint-André-les-Alpes, Saint-Benoît, Sausses, Thorame-Haute, Vergons. Dans les Alpes Maritimes, l'épreuve passera par Daluis et Saint-Léger dans les Alpes-Maritimes.

L'Espace Cycloport : pour les amateurs de route

Complétant l'offre VTT, la CCAPV a créé un Espace Cycloport labellisé FFC, dédié à la pratique du vélo de route. Huit itinéraires, représentant **un total de 351 km**, sillonnent les vallées, franchissent les cols et révèlent des points de vue saisissants.

Destinés à tous les niveaux de pratique, ces parcours permettent de découvrir le territoire autrement, avec la même exigence de qualité en matière de balisage et d'information.

Cols réservés : l'ascension en liberté

Chaque été, le Département des Alpes-de-Haute-Provence et la CCAPV proposent **l'opération « Cols Réservés »**. Le principe est simple : certaines routes de montagne sont fermées à la circulation motorisée pendant quelques heures et réservées aux cyclistes.

Trois rendez-vous sont prévus en 2025 :

- Mercredi 18 juin, de 9h à 12h : Col de Félines (Entrevaux);
- Mercredi 27 août, de 9h à 12h : Col des Champs (Colmars-les-Alpes);
- Vendredi 26 septembre, de 9h à 14h : Route des Crêtes (La Palud-sur-Verdon)

Gratuite, sans inscription et ouverte à tous, l'opération permet de pédaler en toute sécurité, dans une ambiance conviviale et un cadre naturel exceptionnel.

Retrouvez toutes les informations pratiques en ligne sur notre site <http://www.sports.ccapv.fr> ou scannez le QR code ci-dessous.





3 QUESTIONS À THIERRY OTTO-BRUC

QUEL RÔLE JOUENT LES ÉQUIPEMENTS DE PLEINE NATURE DANS L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ?

Nul ne reste insensible à l'attractivité de notre territoire qui déploie de grands espaces propices aux activités sportives et de loisir les plus diverses.

Au sein de notre site VTT-FFC « Des sources aux gorges du Verdon », vous pouvez pratiquer le VTT dans une ambiance paisible, alpine, en pleine nature pour une épopée en famille ou des sensations fortes que ce soit en rando, en descente, en enduro, en pleine nature ou dans un espace aménagé pour le plaisir de toute la famille. Par exemple, La TransVerdon, l'une des plus grandes traversées VTT de France labellisée par la Fédération Française de Cyclisme traverse notre territoire à travers des paysages alpestres préservés, pour se dépasser et entretenir sa forme physique.

En tant que Vice-Président, grâce aux équipements et aménagements sportifs mis en place avec le soutien de l'État, de la Région, et du Département04, je suis heureux de voir les jeunes redécouvrir la vie à l'extérieur, en équipe ou en solo.

QUELLE EST LA STRATÉGIE DE LA CCAPV POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DES SENTIERS DE RANDONNÉE, TRAIL ET VTT ?

La stratégie de la CCAPV vise à faire rayonner notre territoire en direction des randonneurs et de tous les autres sportifs sur nos magnifiques vallées, avec toute la diversité qu'elles procurent, en structurant l'offre par secteur au travers de thématiques transversales et complémentaires déclinées autour de l'eau (Verdon, Vaire, Var, Asse... et ses magnifiques lacs !), des différents spots de randonnée (les Grés d'Annot, les Balcons du Grand Canyon, les secteurs Mercantour, Montagne, Alpes.....), de l'escalade, du VTT, du cyclisme sur route ou encore du trail.

COMMENT SENSIBILISER LES PRATIQUANTS AUX BONNES PRATIQUES (RESPECT DE LA FAUNE, PASTORALISME, RISQUES NATURELS) ?

L'arrivée des VTT à assistance électrique, sans bruit, sans pollution et presque sans effort... a ouvert au plus grand nombre l'accès à ses activités pour parcourir les routes, les chemins et contempler les magnifiques paysages qu'offre notre territoire. Notre communauté de communes ne compte en effet pas moins de 6 sites Natura 2000 ce qui représente un réseau de sites écologiques remarquables à travers l'Europe. De nombreuses sorties sont proposées par les différents animateurs de ces sites afin de faire découvrir la diversité exceptionnelle d'habitats naturels (forêts anciennes, éboulis, zones humides...), d'espèces animales (chauve-souris, vipère d'Orsini...) et végétales (Ancolie de Reuter...) et ainsi sensibiliser les pratiquants de sports de pleine nature aux différents enjeux des lieux traversés.

Je tiens à vous dire que la montagne doit être protégée, partagée et préservée et je remercie tous les propriétaires pour leurs autorisations de passage.

Le sport est un moyen de se dépasser et de garder un esprit et un corps sains.

Bouger, c'est la vie et quoi de mieux que de le faire sur notre territoire exceptionnel de diversité.

**Sportivement
Thierry OTTO-BRUC**

**Vice-Président en charge des Activités et Équipements de Pleine Nature
Maire de Thorame-Haute**



Pastorando : des sentiers partagés en toute confiance

Les troupeaux font partie du décor estival des alpages, tout comme leurs gardiens à quatre pattes : les chiens de protection. Indispensables à la sérénité des éleveurs et à la sécurité des brebis, ils peuvent parfois surprendre les promeneurs. Pour favoriser une cohabitation paisible entre randonneurs et patous, la CCAPV, en partenariat avec la mairie d'Allos, a développé une solution originale : Pastorando.

Concrètement, il s'agit d'un outil en ligne qui permet de visualiser en temps quasi réel la position des troupeaux équipés de balises GPS. Grâce à une simple connexion depuis un smartphone ou via un QR code scanné au départ d'un sentier, les promeneurs peuvent ajuster leur itinéraire en toute tranquillité. Des conseils de comportement et un formulaire de signalement rapide complètent l'outil, pour que chacun trouve sa place sur les chemins. En lien avec les éleveurs volontaires, cet outil a depuis été déployé sur des secteurs des communes de Colmars, Villars-Colmars, La Mure-Argens et Thorame-Haute. Pour cet été 2025, 5 nouveaux troupeaux seront équipés sur les communes d'Allos, Moriez, Saint-André, Senez, Thorame-Basse et Vergons.

Imaginé sur le territoire, Pastorando est aujourd'hui un modèle : la démarche séduit bien au-delà des limites de la CCAPV. D'autres territoires de montagne viennent s'en inspirer, convaincus par son efficacité et sa simplicité.

À tester ici : www.pastorando.com



LA CCAPV MUSCLE L'OFFRE SPORTIVE DU TERRITOIRE



Un nouveau terrain multisports prend forme à Colmars-les-Alpes

Encourager le sport partout sur le territoire, c'est une priorité pour les élus de la CCAPV. Chaque commune dotée d'une école, et qui en fait la demande, peut avoir son propre terrain multisports : un espace ouvert aussi bien aux écoliers qu'aux habitants !

Après Clumanc et Saint-Pierre en 2022, puis Barrême, Entrevaux et Thorame-Haute en 2023, c'est au tour de Colmars-les-Alpes de s'équiper de son terrain multisports. Installé tout près de l'école maternelle et à deux pas de l'école communale, ce nouveau terrain promet de devenir le nouveau spot des sportifs du village. Les travaux sont en cours, et ils sont réalisés avec le soutien financier de l'Agence nationale du sport. Commencez à vous échauffer : il sera prêt cet été ! ●

La future halle multisports intercommunale à Annot se dessine !

Les élus de la CCAPV ont fait le choix d'équiper chaque commune dotée d'un collège d'une halle des sports. Après Saint-André-les-Alpes et Castellane, c'est au tour d'Annot de voir son projet prendre forme... littéralement !

TROIS ÉQUIPES POUR IMAGINER LA HALLE DES SPORTS DE DEMAIN

Pensée pour les habitants, les collégiens et les associations locales, la nouvelle halle des sports portée par la CCAPV entre dans une phase clé : trois cabinets d'architecture ont été retenus pour imaginer le bâtiment de demain — Passelac Roques, Comte & Vollenweider, et BPA Architecture.

Cette sélection s'inscrit dans le cadre d'une procédure réglementaire : un concours de maîtrise d'œuvre, qui a tout son sens sur un projet public de cette envergure. Il permet de comparer plusieurs propositions architecturales avant de choisir la meilleure. Les candidats disposent tous du même cahier des charges et doivent répondre aux besoins techniques, environnementaux et d'usage du projet. Leur mission : concevoir une halle fonctionnelle, innovante et durable, parfaitement adaptée aux besoins du territoire. Pour savoir à quoi ressemblera la nouvelle halle des sports, il faudra donc attendre la rentrée : un jury choisira le projet retenu le 4 septembre prochain !

UN ÉQUIPEMENT TAILLÉ POUR LE TERRITOIRE

Ce projet a été construit main dans la main avec la commune d'Annot, le collège et les associations, notamment le club d'escalade local. Au programme : un terrain multisports modulable et un espace d'escalade aux

standards des compétitions régionales. Cette halle viendra renforcer le réseau d'équipements sportifs déjà en place à Saint-André-les-Alpes et Castellane, offrant ainsi aux collégiens du secteur un accès de qualité à des installations modernes pour la pratique de l'EPS.

UN BÂTIMENT DURABLE, CONFORTABLE ET ÉVOLUTIF

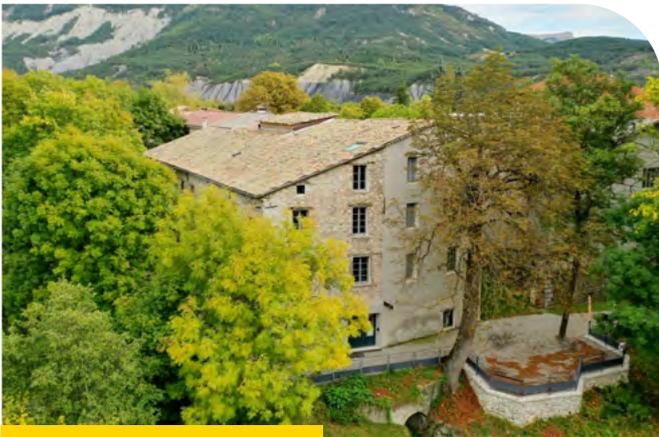
La halle des sports se veut aussi un modèle de construction responsable. Les élus communautaires ont souhaité inscrire ce projet dans une démarche de construction durable, respectueuse du site et des ressources naturelles – par exemple, avec l'utilisation de bois certifié Bois des Alpes pour certains éléments structurels et intérieurs. Ce matériau local, durable et performant permettra de limiter l'empreinte carbone du chantier tout en valorisant les filières économiques régionales. Le confort des usagers sera également une priorité, grâce à une conception adaptée aux conditions climatiques tout au long de l'année, une bonne qualité de l'air intérieur et des solutions techniques pensées pour l'entretien, la pérennité et l'évolutivité du bâtiment.

ET CÔTÉ BUDGET ?

Le projet est soutenu par le Département à hauteur de 2 millions d'euros, et un accompagnement financier a été sollicité auprès de l'État et de la Région. ●

MUSÉES INTERCOMMUNAUX : des expos à explorer sans modération - et gratuitement !

L'industrie du 19ème siècle a laissé une empreinte marquante sur notre territoire. Les draperies prospéraient dans la Haute Vallée du Verdon, et les distilleries fleurissaient autour de Barrême. Sans oublier moulins et minoteries, qui rythmaient la vie locale ! Si la plupart de ces établissements ont cessé leur activité, certains ont su se réinventer. Ces anciens lieux de travail sont désormais des espaces de découverte, où l'histoire se mêle à l'art et la culture. Et bonne nouvelle : depuis le 1er juin, les élus communautaires ont décidé d'offrir un accès gratuit à ces expositions !



LA MINOTERIE À LA MURE-ARGENS

Aménagée en 1826-1827 à la place d'un ancien moulin, la Draperie Pascal compte parmi les nombreuses fabriques qui fonctionnent alors grâce aux eaux de l'Issole dérivée. Elle prospère rapidement, employant jusqu'à 80 personnes en 1850. Entièrement détruite par un incendie en 1861, elle devient la propriété d'Edouard Dol dès l'année suivante. Bien que remise en état, son activité cesse vers 1895 – époque qui voit l'ensemble des draperies de la Haute Vallée du Verdon péricliter. Achille Dol y aménage alors un moulin à farine qui fonctionnera jusqu'en 1970.

Demeurée dans un très bon état et encore munie de toute sa machinerie, la Minoterie est désormais un musée intercommunal, qui a fait peau neuve en 2023. Témoin de près de 200 ans d'histoire socio-économique locale, elle se distingue par une scénographie sobre et moderne, qui la met joliment en valeur. Elle accueille également des expos temporaires tout au long de l'année.

Cette saison, elle nous invite à redécouvrir notre territoire à travers les œuvres de Mathieu Poisson. Depuis avril 2024, cet artiste-promeneur et dessinateur de cartes sensibles est venu régulièrement en résidence pour vivre l'expérience sonore de nos vallées. Bruissement des paysages, écho des montagnes ou chant du lagopède : il dessine les sons en mouvement et cherche les mots qui décrivent l'invisible, et joue avec leur texture vocale. Prenez aussi le temps de flâner dans le jardin de la Minoterie : les oiseaux y sont mis à l'honneur à travers de belles illustrations réalisées par Capucine Mazille, accompagnées d'un texte d'Eric Mathivet. Sans oublier l'indispensable fiche d'identité pour mieux connaître chaque oiseau !

LA DISTILLERIE À BARRÊME

Aujourd'hui connue comme la distillerie Mane, l'établissement est fondé par l'entreprise allemande Schimmel & Cie. Ce parfumeur de Miltitz, dans la région de Leipzig, choisit de s'implanter à Barrême en 1905. Il est alors convaincu par la qualité de la lavande que l'on y cultive... et sans doute aussi par la présence d'une gare des Chemins de Fer du Sud de la France ! Située à proximité de l'Asse, qui fournit l'eau indispensable à son fonctionnement, l'usine a la particularité d'être dotée d'une centrale à vapeur séparée des alambics – un procédé moderne pour l'époque. Agrandie en 1912 pour renforcer ses capacités de production, elle est mise sous séquestre en 1914. Elle est exploitée successivement par Jean Gras et Cie et par F. Chauset et Cie. Eugène Maurice Mane et Gabriel Pierre Mane la rachètent dans les années 30.



Auréolée du parfum de la lavande, la distillerie Mane constitue un lieu de promenade très prisé jusqu'à sa fermeture, dans les années 70. Aujourd'hui dotée d'un joli jardin aménagé, elle demeure un espace où il fait bon flâner ! Et si vous en profitez pour découvrir l'exposition temporaire « À la découverte des figures de Chladni », qui met à l'honneur des motifs vibrants créés par le son ? À travers une série de photographies, explorez l'harmonie entre science et art, où les vibrations acoustiques donnent naissance à des formes géométriques étonnantes. Une immersion visuelle et sonore au carrefour de la physique et de l'esthétique !

UNE CULTURE VIVANTE

Théâtre, cirque, escape games, conférences, ateliers créatifs (voire gourmands !)... Les musées intercommunaux ne se contentent pas de s'exposer : ils accueillent aussi de nombreux événements culturels et ludiques. Et pourquoi se limiter aux musées quand la culture peut aller à la rencontre du public ? Avec les animations « Hors les murs », on fait sortir l'art et le divertissement de leurs cadres habituels pour investir les communes du territoire. Grâce à cette initiative portée par les élus, la culture s'invite au plus près de chez vous tout au long de l'année. Une programmation à retrouver dès aujourd'hui dans l'Agenda Culturel disponible dans vos médiathèques et bibliothèques et dans les Office de Tourisme. ●

Pour aller plus loin

LES MOULINS D'ENTREVAUX

Application pour tablettes et smartphones

À Entrevaux, laissez-vous guider par le sentier d'interprétation et l'application dédiée pour une immersion dans l'histoire des moulins du village. Cette boucle de moins d'un kilomètre vous fait découvrir les moulins le long de la rivière, avec des arrêts au moulin à huile, toujours en activité, et au moulin à farine, où vous pourrez observer les anciennes machineries. Une expérience enrichie grâce à des vidéos, des jeux et des témoignages.

LES DRAPERIES DU VERDON

Parcours en itinérance

Plongez dans l'histoire des draperies dans les villages de la Haute Vallée du Verdon : Allos, Colmars, Villars-Colmars, Beauvezer, Thorame-Haute et Thorame-Basse. Ce parcours vous fait découvrir l'histoire locale de la seconde moitié XIXe siècle : élevage, fabrication du drap de laine, et tourisme naissant !

Un voyage sensoriel en musique pour les résidents des EHPAD

Comme un ballon d'essai, une action d'éducation artistique et culturelle (EAC) a été initiée en avril dernier par la CCAPV dans les trois EHPAD du territoire. Grâce à Murielle et Gabrielle, les résidents ont ainsi vécu une parenthèse musicale et sensorielle inédite, entre chansons, souvenirs et émotions partagées.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la CCAPV mène des actions d'éducation artistique et culturelle tout au long de l'année. En 2025, la programmation met à l'honneur le son sous toutes ses formes. C'est dans ce cadre que les EHPAD de Castellane, Saint-André-les-Alpes et Entrevaux ont accueilli un spectacle dédié aux résidents.

Un duo plein d'énergie et de sensibilité

Les « Reines du Duo tout terrain », alias Murielle et Gabrielle, ont fait escale dans chaque établissement pour une représentation musicale d'une heure. Avec humour, douceur et générosité, elles ont embarqué leur public dans un véritable voyage musical, alternant compositions originales et grands classiques du répertoire francophone, tels que La Foule d'Édith Piaf ou Le Port d'Amsterdam de Jacques Brel.

Une immersion sensorielle pleine de surprises

Entre deux chansons, les artistes ont invité les résidents à vivre des expériences inattendues : effleurer de la laine brute, respirer les senteurs des plantes, manipuler des



objets surprenants tirés d'un chapeau, écouter un récit en provençal... Autant de petites surprises qui ont stimulé les sens, éveillé des souvenirs et favorisé les échanges. Accordéon pour Murielle, contrebasse pour Gabrielle : les sonorités et les voix se sont mêlées aux rires, aux regards et, parfois, aux larmes d'émotion.

130 participants, et autant de sourires

Au total, 130 résidents ont assisté à ces représentations et apprécié la magie de cette rencontre, qui a créé des instants de complicité et d'humanité. Une preuve de plus que l'art a le pouvoir de tisser des liens, même — et surtout — en milieu médico-social. Cette première initiative en EHPAD est donc une réussite, saluée tant par les participants que par le personnel. Tous ont d'ailleurs exprimé leur envie de voir ce type d'initiative se renouveler très vite ! ●

Le Mercredi ? C'est sortie !

Il existe cinq accueils de loisirs sans hébergement sur notre territoire. Trois sont gérés en régie intercommunale : Annot-Entrevaux, Barrême-Saint-André et le Haut-Verdon. Deux autres structures, gérées de façon associative – l'OIJS dans le Haut-Verdon et l'AEP Le Roc à Castellane – bénéficient du soutien financier de la CCAPV. De quoi assurer une offre extrascolaire équilibrée sur l'ensemble du territoire ! Toutefois, cela ne facilite pas forcément les rencontres entre les enfants issus de ses différents secteurs. Pour leur permettre de partager une activité tous ensemble : « Mercredi, C'est sortie ! ».

MERCREDI 9 AVRIL - De bon matin, de petits groupes d'enfants accompagnés de leurs parents attendent sur les parkings d'Entrevaux, d'Annot, de Saint-André ou encore de Barrême. Habituellement, ils n'ont pas l'occasion de se croiser, car ils vivent aux quatre coins du territoire. Aujourd'hui, ils attendent pourtant tous le même bus, à destination de Gréoux-les-Bains. C'est parti pour presque deux heures de route ! Voilà qui laisse le temps de faire connaissance. Et de toute évidence, les 24 enfants de 8 à 11 ans composant le petit groupe ne manquent pas d'affinités. Car ils sont tous d'accord pour le dire : Maître Gims tient toujours la dragée haute à JUL, et Inoxtag est incontestablement le meilleur youtubeur du monde !

En milieu de matinée, le bus s'engage sur une piste qui s'enfonce dans la forêt. L'heure est venue de mettre pied à terre, pour découvrir le parc de loisirs EXK Paintball. Cet agréable petit bois n'abrite pas seulement des terrains d'activité : il semblerait qu'il dissimule aussi quelques secrets !

Il est donc temps de former les équipes : 4 groupes composés de 6 enfants et d'un accompagnateur. Avec des noms tels que les Loups du Verdon ou les Tireurs d'élite, le ton est donné : on a beau être là pour s'amuser, on va quand même essayer de gagner !

Deux groupes se dirigent vers le terrain de paintball. Pour la plupart des enfants, c'est une grande première et les questions fusent : « C'est des vraies balles ?... Ça fait un bleu ?... On les lance à la main ? »

Certains sont très sereins : « Je connais, j'y joue sur Fortnite. » Mais nombreux sont ceux à partager la même inquiétude : « Ça fait mal si on s'en prend une ? ». Il est vrai que cette activité peut être un peu douloureuse... pour les adultes ! Le matériel mis à disposition des enfants est quant à lui adapté à leur physiologie : aucun risque de se blesser, donc ! Et après un premier round un peu timide pour trouver ses marques, place à l'action et à la stratégie !

Pendant ce temps, deux autres équipes s'élancent à travers bois pour un Escape Game sur le thème de la fantasy. Les voici confrontés à

un coffret qui pourrait bien contenir un œuf de dragon... Légende ou vérité ? Pour le découvrir, il va falloir être rapide et résoudre de nombreuses énigmes.

A midi, la pause pique-nique est la bienvenue ! Si l'on mange de bon appétit, on prend aussi le temps de discuter. Et quelle surprise de constater que même en habitant à l'autre bout du territoire, on peut avoir de nombreux copains en commun ! Mais assez parlé : il est temps de retourner s'amuser. Bien entendu, on échange : les enfants qui se sont affrontés au paintball le matin vont à présent s'essayer à l'Escape Game – et inversement.

À l'heure du goûter, on se retrouve tous autour d'une collation concoctée exclusivement avec des produits locaux. Face à une sélection de biscuits artisanaux, certains visages sont ouvertement sceptiques. Mais une fois que l'on y a croqué, le verdict tombe : « C'est trop bon ! ». On raconte même que certains petits gourmands auraient réussi à obtenir un supplément, et qu'il ne resterait pas une miette... Pas le temps d'enquêter : il est temps de remonter dans le bus et de prendre le chemin du retour.

Le trajet retour est l'occasion de faire le point sur la journée, en déterminant les pépites et les râtaux du jour. En d'autres termes : de dire ce que l'on a aimé ou, au contraire, peu apprécié. Si l'Escape Game a ses adeptes, c'est bel et bien le paintball qui emporte tous les suffrages ! Quid des déceptions ?

Après une longue hésitation, une voix s'élève : « J'ai pas vraiment aimé me lever tôt ! ». La déclaration s'attire plusieurs approbations. Mais est-ce que ça valait la peine ? « OUI ! »

D'ailleurs, certains se demandent déjà quand on remet ça. Bonne nouvelle : la prochaine escapade est prévue le 23 juillet prochain ! ●

+ D'INFOS SUR LE PORTAIL FAMILLE :

www.espace-citoyens.net/ccapv/espace-citoyens





Quels sont les secrets du miel ? Valentina mène l'enquête et butine les secrets de la ruche !

Valentina, 9 ans, est notre jeune enquêtrice pour cette nouvelle rubrique. C'est elle qui a choisi de partir à la rencontre d'un métier de notre terroir : celui d'apiculteur. Pour cela, elle s'est levée très tôt un matin pluvieux, car le rendez-vous était fixé à 8 heures à la Miellerie Chailan, située à Thorame-Basse. Même sous la pluie, elle n'a rien perdu de sa curiosité ni de son enthousiasme. Nous l'avons accompagnée pour une visite passionnante, et elle partage ses découvertes avec toi tout au long de cet article.

C'est quoi une miellerie ?

Une miellerie, c'est un endroit magique (et un peu sucré) où on s'occupe des abeilles et où on fabrique du miel. À la Miellerie Chailan, l'histoire remonte à 1947, quand le grand-père du propriétaire a commencé à travailler avec les abeilles. Depuis, la famille travaille avec passion pour produire du miel. Aujourd'hui, la miellerie a plus de 75 ans et produit différents types de miels.

Des abeilles bien organisées !

Dans une ruche, on trouve trois types d'abeilles : la reine, les ouvrières et les mâles (aussi appelés faux-bourçons). C'est la reine qui pond les oeufs : jusqu'à 2 000 par jour ! Les ouvrières, elles, font presque tout : elles nettoient, nourrissent, fabriquent la cire, gardent la ruche et vont chercher le nectar.

Les abeilles vivent environ 35 jours l'été, et un peu plus longtemps l'hiver. Elles travaillent tellement qu'elles s'épuisent. C'est pour cela qu'il faut veiller à leur bonne santé et les protéger.

Du nectar au miel

Pour produire différents types de miel, les apiculteurs pratiquent ce qu'on appelle la transhumance des ruches. Oui, comme les moutons ! Les ruches de la miellerie Chailan sont déplacées plusieurs fois par an pour suivre les floraisons : dans les plaines du Var en hiver, pour échapper au froid, à la montagne au printemps pour profiter des premières fleurs, puis sur les champs de lavande. Chaque endroit donne un goût différent au miel !

Il existe ainsi du miel de lavande, de romarin, de châtaignier, d'acacia ou encore de fleurs de montagne. Certains sont très doux, d'autres plus forts en goût. Il y en a pour tous les palais !

Les abeilles butinent les fleurs et ramènent du nectar à la ruche. Ce nectar est transformé en miel, puis stocké dans des alvéoles de cire, fermées avec un petit opercule (comme un couvercle naturel). Quand les cadres sont pleins, l'apiculteur les récolte. Ensuite, dans la miellerie, le miel est extrait, filtré, et parfois réchauffé (mais pas trop !) pour le mettre en pot.

Il existe plusieurs types de miel : liquide, crémeux ou solide. Tout dépend des fleurs butinées, de la température et du traitement. Certains miels, comme le miel d'acacia, restent liquides très longtemps, alors que d'autres cristallisent plus vite.

Les trésors de la ruche

En plus du miel, les abeilles fabriquent d'autres produits étonnants et très utiles :

- La propolis : une sorte de résine que les abeilles utilisent pour protéger et désinfecter la ruche.
- Le pollen : ce sont les petites pelotes que les abeilles rapportent sur leurs pattes. Il est riche en protéines et sert à nourrir les jeunes abeilles.
- La gelée royale : c'est la nourriture spéciale de la reine. Elle est rare et précieuse !

Tous ces produits sont récoltés avec soin par les apiculteurs et ont chacun des bienfaits étonnants ! Par exemple, la propolis aide à soulager les maux de gorge, le pollen est bon pour l'énergie et la digestion, et la gelée royale est connue pour renforcer les défenses du corps. De vrais trésors pour notre santé !

Un produit 100 % naturel

À la Miellerie Chailan, on ne triche pas. Le miel est analysé, contrôlé, et on ne peut RIEN y ajouter. Sinon, il n'a plus le droit de s'appeler «miel»

C'est pour cela que le miel est une bien meilleure option que le sucre blanc ou la pâte à tartiner : il est naturel, plein de bonnes choses, et fabriqué avec soin par les abeilles. Il contient du fructose et du glucose (deux sucres facilement assimilés par le corps), un peu de pollen, et surtout beaucoup de goût !

Comment on aide les abeilles ?

Les abeilles ont de plus en plus de problèmes : changement climatique, pesticides, frelons asiatiques... Alors, comment les aider ?

Voici quelques idées simples :

- Planter des fleurs mellifères (lavande, romarin, tournesol, etc.) ;
- Ne pas utiliser de produits chimiques dans le jardin ;
- Installer un petit abreuvoir (un bol d'eau avec des cailloux).

Le coin de Valentina

Après la visite des ruches et des ateliers, Valentina a aussi découvert la boutique de la miellerie et goûté quelques gourmandises à base de miel, comme les fameuses nonnettes, des petits gâteaux moelleux au cœur fondant, qu'elle a beaucoup aimés !

Valentina a observé attentivement la vie des abeilles, posé ses questions avec curiosité, et depuis la visite, elle regarde les butineuses d'un œil nouveau. Elle souhaite planter des fleurs pour leur créer un petit refuge et a d'autant plus envie de goûter toutes les variétés de miel découvertes.

Et devine quoi ? Toi aussi, tu peux visiter la Miellerie Chailan ! Il suffit de prendre rendez-vous. Et c'est Valentina qui nous a révélé ce petit secret : le meilleur moment pour venir, c'est au mois d'août, quand les machines tournent et que le miel coule à flot ! Tu peux alors voir toutes les étapes de la mise en pots.

Merci Valentina pour ton super sujet ! On se retrouve très vite pour une prochaine découverte...

Et si toi aussi tu veux être aux commandes de cette rubrique dans le prochain numéro, écris-nous à journal@ccapv.fr !

